

Le général de Charette

On lit dans le Gaulois :
 « Dans une nombreuse réunion de zouaves pontificaux tenue, hier, au Cercle catholique de Bruxelles, le général de Charette a lu un oratoire du jour qui se termine ainsi :
 « Zouaves ! souvenons-nous que ce noble oblige ; soyons prêts, plus que jamais, à soutenir l'Eglise et son auguste chef. Vive Léon XIII, pontife et roi ! »

A l'issue de la réunion, des médailles avec l'image de Léon XIII et l'inscription *Bene Merenti* ont été distribuées aux anciens zouaves.

Le soir, un banquet a été offert au général de Charette.

La salle était ornée du buste de Léon XIII, entouré de drapeaux belges, français et pontificaux.

Le général de Charette avait à côté de lui au bureau, MM. le marquis de Resimont, le comte Martini, le comte de Limbourg-Dran, le baron de Villiers, de la Faille, Snoy, de Hemptinne, Mgr Tacré, doyen d'Anvers, etc.

Les anciens zouaves pontificaux hollandais et belges se sont réunis dimanche à Utrecht, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la bataille de Mentana.

Le général de Charette présidait cette réunion.

Cette réunion était tout intime.

Lo Pape et les Trappistes

Le Révérendissime Père dom Sébastien, nouvel abbé général des Cisterciens réformés, a eu l'audience dont nous avons donné la nouvelle télégraphique.

Entouré de tous les abbés et Supérieurs des monastères de la Trappe, du Chapitre général, il a remercié le Saint-Père de les avoir convoqués pour faire l'union.

« Nous sommes heureux, a-t-il dit, Très Saint-Père, de paraître en ce moment aux pieds de Votre Sainteté, après avoir consommé la fraternelle fusion de nos Congrégations en un seul Ordre : celui des Cisterciens réformés.

« C'est à ce Siège apostolique que nous sommes redevables de ce résultat, et que nous voulons en témoigner la vive reconnaissance de nos cœurs. »

Le Pape a répondu par un discours dont nous extrayons le passage principal relatif aux moines et aux ouvriers.

Le temps présent est un temps de lutte, et de lutte à outrance contre l'Eglise. Ses ennemis variés bien qu'ils ne s'accordent pas entre eux, se sont coalisés en une ligue satanique. Excités et dirigés par la secte maçonnique, ils ont préparé une formidable armée pour livrer à l'Eglise un assaut suprême et, à leur avis, mortel.

Il existe en conséquence un besoin urgent d'opposer une armée armée : contre l'armée sectaire l'armée catholique dont aujourd'hui, comme toujours, les Ordres Religieux doivent être la partie la mieux ordonnée et la plus aguerrie.

C'est pour ce motif, qu'au milieu des sollicitudes de Notre Pontificat, Nous sommes continuellement occupé, avec tant d'empressement, des Ordres Religieux, en travaillant de toutes Nos forces à ce qu'ils [redoublent], malgré les persécutions présentes, remplis d'une nouvelle prospérité et d'une plus grande vigueur.

Bonaparte d'entre vous, voire même la plus grande partie, vous appartenez à la France. Oh ! combien de dommages n'ont pas produits au peuple français les principes révolutionnaires du siècle passé ! Depuis que ces principes se sont malheureusement répandus infiltrés dans les masses, combien de coups n'ont-ils pas compromis ! Combien de multitudes ils ont rendus malheureux en les séduisant par de fallacieuses promesses et en les éloignant des consolations de la Religion !

Eh bien contre un si grand malheur vous pouvez, vous aussi, déployer la plus salutaire influence. Votre règle, de préférence aux hautes études, vous appelle à une vie saintement laborieuse qui vous met en contact immédiat avec le peuple et les classes ouvrières. Moralisez donc ces classes, ramenez-les au droit chemin en leur montrant l'exemple d'une vie austère qui s'ennoblit au milieu du travail par l'exercice continu des vertus chrétiennes.

Familles d'épée

(Suite)

Il y eut aussi trois généraux Lepie, dont le premier Louis, se distinguant dans les guerres du premier Empire, fut fait baron et comte et eut deux descendants, l'un le baron Lepie, l'autre le vicomte Lepie, tous deux brillants généraux.

L'illustre commandant en chef de l'expédition de Chine, le général Cousin de Montauban, comte de Palikao, a légué son titre à son fils unique, mort général de division.

Le général comte Friant, le président du Cercle de la rue Royale, est le fils d'un des meilleurs divisionnaires du maréchal Davout, prince d'Eckmühl.

Le maréchal Magnan a laissé un fils qui vient de prendre sa retraite avec le grade de général de brigade, et un petit-fils, futur général, nous en sommes sûr.

Le maréchal comte Exelmans

pair de France, eut pour fils un marin célèbre, le contre-amiral comte Exelmans.

Et maintenant, une mention toute spéciale pour une famille qui a fourni deux ministres de la guerre, la famille Dejean.

Le général Jean-François-Aimé Dejean fut ministre de la guerre de 1802 à 1809. Son fils, général de brigade à trente ans, divisionnaire en 1813, fut aide de camp de Napoléon Ier.

Le petit-fils, général également, a été un instant ministre de la guerre en 1870.

Le général Nansouty, qui s'est voué à une véritable claustration au Pic du Midi, dans l'intérêt de la science, est le fils du général de Nansouty, qui a servi avec éclat sous Napoléon Ier.

La famille de Martimpres a une belle page dans les annales militaires : deux généraux, dont l'un, gouverneur des Invalides, a laissé un fils qui, militaire aussi, a donné trop tôt sa démission et a représenté le département du Nord ; très écouté à la Chambre.

Le général Abbateucci, mort à Nancy, il y a quelques années, était le petit-fils du général Abbateucci, dont le nom est inscrit sur l'arc de triomphe.

Le maréchal Baraguay d'Hilliers, qui fut gouverneur de Paris en 1870, était le fils d'un général du premier Empire.

Une place à part aux Bretons, aux Vendéens et aux Angevins.

Le général baron de Charette, qui commanda dans la petite armée de la duchesse de Berry, et petit-neveu du célèbre général vendéen.

Le général marquis d'Audigné, sénateur, est le neveu du général vendéen de ce nom.

Le général comte de Cathelin au, mort l'année dernière, qui a brillamment commandé un corps de volontaires en 1870-71, était le petit-fils du général en chef des armées vendéennes, surnommé le saint de l'Anjou.

Plusieurs familles d'épée échappent à notre mémoire, en ce travail hâtif ; on le comprendra sans peine, car les généraux fils de généraux ont été nombreux en ce siècle.

Mais, faut-il oublier M. de Freycinet, ministre civil de la guerre ? N'a-t-il pas en deux oncles qui furent, tous les deux, de célèbres explorateurs ? Contre-amiraux dans la Restauration, ils furent créés comtes par Charles X.

Pour suivre la tradition de famille, M. de Freycinet aurait dû être ministre de la marine. Il a préféré l'armée.

TOUT-PARIS.

HOTEL DE VILLE

Comité des Chemins

LA QUESTION D'ECLAIRAGE

Un grand pas en faveur de la Royale

Le conseil de ville siégera cette après-midi.

Le comité des chemins a siégé, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Préfontaine. Etaient présents : les échevins Huet, Robert, Wilson, Kennedy, A. Dubuc.

Il n'y avait rien d'important à l'ordre du jour, et le comité a consacré plus d'une heure à l'étude de petites réclamations qui, pour la plupart, ont été renvoyées au comité des finances.

L'ECLAIRAGE DE LA VILLE
 Hier après-midi, le comité d'éclairage a eu une séance importante. L'échevin Rainville présidait.

Le sous-comité chargé d'entrer en négociation avec la compagnie Royale, a présenté un long rapport recommandant de donner le contrat pour l'éclairage de la ville à la compagnie Royale.

Une discussion assez vive s'est élevée après la lecture de ce rapport. La majorité des membres du comité a reconnu que la compagnie Royale avait bien rempli son contrat, qu'il serait injuste de confier à une autre compagnie l'éclairage de notre ville vu qu'il faudrait placer d'autres poteaux et qu'il y en a déjà trop, et que ensuite nous sommes certains que la nouvelle compagnie nous donnerait la satisfaction désirable.

Après une longue discussion le rapport recommandant au conseil de renouveler le contrat de la Royale pour dix ans est mis aux voix et adopté.

L'échevin Villeneuve a voté contre la motion.

LES DESINFECTEURS
 Une réclamation de citoyens de la Pointe Saint-Charles s'est rendue, hier après de l'échevin Nolan, pour protester contre l'érection du désinfecteur que l'on construit actuellement dans cette localité d'après les plans de M. Davis.

Le maire McShane consulté à ce sujet dit que c'est un ouvrage qu'une semblable construction soit érigée d'un désinfecteur quelconque soit placé dans une localité contre le gré des contribuables.

Cela n'est jamais venu devant le Conseil et les gens devraient se résigner et démolir ce qui a été construit. L'échevin Nolan est allé voir M. Davis qui lui a appris que c'était le sous-comité composé des échevins Germain et Clendinning qui lui avait donné l'ordre de construire. L'échevin Nolan a dit qu'il était d'avis de démolir la construction et d'en construire une autre, mais que la construction soit arrêtée jusqu'à ce que le conseil ait décidé.

Le plus curieux de l'histoire c'est que les échevins Huet et Nolan allèrent voir M. Dufresne, contrôleur de la cité, et celui-ci leur apprit qu'aucune approbation n'avait été votée pour la construction du désinfecteur.

COUR DE REVISION
 La cour de Révision a entendu, hier, les plaidoiries dans la cause survenue au sujet de l'expropriation du Jardin Viger. Mme Archambault, née Lorange, réclame une somme plus considérable que celle qui lui a été allouée par les commissaires d'expropriation pour le terrain exproprié au coin des rues Craig et St Denis. L'honorable juge Lorange, qui siègeait en cour de Révision, étant parent de la demanderesse, et l'honorable juge Pagnello, qui est l'un des propriétaires taxés pour l'expropriation, se sont retirés et ont été remplacés par les honorables juges Johnson et Mathieu.

Il s'est glissé plusieurs erreurs dans la reproduction du travail de M. Demers que nous avons publiée avant-hier. Nous lions entr'autres les suivantes : Au lieu de : « la force n'a pas le droit », lisez : « la force n'a pas le droit » ; au lieu de : « si les conditions qui y président n'étaient rigoureusement observées », lisez : « si les conditions qui y président ne sont rigoureusement observées ».

« Au lieu de : « Celui qui viole la liberté de son contrat », lisez : « Celui qui viole rend sa liberté au co-contractant ».

« Au lieu de : « Les droits des sujets leur appartiennent tout autant que leur droit aux choses matérielles », lisez : « Les droits incorporels des sujets, etc. ».

« Au lieu de : « Le principe est qui res clamat domini », lisez : « Le principe res clamat domino ».

AN BUREAU DU GOUVERNEMENT
 Il y a eu, hier après-midi, réunion du cabinet provincial au bureau du gouvernement, rue St. Gabriel. Les honorables MM. de Boucherville, Nantel, Flynn et Beaudin étaient présents.

Le cabinet a reçu d'abord une délégation des marchands de Montréal. M. L. E. Beauchamp et plusieurs autres ont adressé la parole et se sont déclarés en faveur de la taxe directe, comme étant le meilleur système à employer dans les circonstances, et comme preuve de son efficacité ont dit que ce système était partout suivi en Europe.

Le gouvernement n'a pas voulu naturellement donner de réponse directe, vu que la question sera réglée à la prochaine session.

Une autre députation fut ensuite introduite. M. Parizeau, M. P. P., qui était à la tête, se prononça en faveur de la nomination de M. Martin, président de la Chambre de Commerce, comme assistant commissaire de la province de Québec à l'exposition de Chicago.

La délégation s'est retirée satisfaite de la réponse des ministres.

PENIBLE ACCIDENT

Hier matin, à l'arrivée du train de Vaudreuil à la gare Bonaventure, un accident sérieux s'est produit, en face de la gare. M. Michaud, arpenteur, maire de Ste Anne du Beut de l'Isle, en a été la victime.

M. Michaud traversait l'hôtel St. James avec Dr Lalonde, ancien député de Vaudreuil, et un autre ami, M. Lalonde marchait le premier. M. Michaud vit venir une voiture qui menaçait le Dr Lalonde. Il sauta celui-ci par son habit et le retira en arrière. Ce qui eut pour résultat de le faire tomber sur la tête. Une autre voiture accourut en arrière de lui et le timon de cette voiture l'a frappé en pleine poitrine. Il est tombé et les roues du carrosse lui ont passé sur la figure et soufflé beaucoup.

Le Dr Lalonde et son ami ont relevé M. Michaud et l'ont transporté dans l'hôtel de M. Vallé où le docteur Poiré l'a examiné et lui a fait reprendre ses sens. Il a une blessure profonde à la figure et souffre beaucoup.

LA MAIRIE

Les quartiers Centre et Est auront aujourd'hui, le 21 courant, à 3 heures de l'après-midi, une assemblée à l'hôtel Riendeau pour nommer les délégués qui seront chargés de choisir le futur maire de Montréal.

Tous les électeurs sont cordialement invités à être présents.

Retard des trains
 Par suite d'une forte tempête de neige dans l'ouest, l'express de Boston qui devait arriver à la gare Bonaventure à 8:25 hrs a en une heure de retard. Les trains d'express de Boston via Vermont Central, avait 25 minutes de retard.

Nomination religieuse
 M. l'abbé J. Giguère, ancien curé de Montebello et de St. Louis, a été nommé desservant à la Pointe aux Trembles.

Condamnation d'un pilote
 Le procès du pilote Toupin est terminé. Malgré les protestations du maire McShane, il a été condamné à six mois de suspension.

MOTS POUR RIRE

M. Paul commence à savoir lire ; son oncle lui montre le livre.
 — Quels livres veux-tu que je t'achète ?
 Et M. Paul, sans hésiter :
 — Deux livres de pratiques au chocolat.

Dans un restaurant à brn marché.
 Le garçon : — Monsieur, voulez-vous dîner à une table ou à deux ?
 Le client, prenant la carte : — Quelle est la différence ?
 Le garçon, avec un sourire : — Cinquante centimes, monsieur !

Bébé joue avec d'autres enfants.
 — Tout à coup, il se met à pleurer à chaudes larmes ; il vient de recevoir une bonne gifle d'un de ses camarades.

— Il fallait la lui rendre ! dit sa bonne.
 — Oh ! réplique Bébé, la lui avais rendue... avant.

— Le Révd J. B. Huff, de Florence, écrit : « J'éprouve un grand plaisir à faire connaître les bons résultats que j'ai obtenus pour ma dyspepsie en faisant usage du « Vegetable Discovery » de Northrop et Lyman. » Pendant plusieurs années j'ai souffert de maux d'estomac, de sorte qu'après mes repas j'avais sans cesse des sensations désagréables, mais tous ces inconvénients ont disparu depuis le moment que je commençai à faire usage du « Vegetable Discovery ».

SANTE VIGOUREUSE
 Sous l'influence du Trésor des nourrices, des enfants maigres, noués, scrofulux, rachitiques, ont recouvré une santé vigoureuse ; de plus il facilite la pousse et le percement des dents. Prix 25 cents la bouteille.

LE TRESOR DES NOURRICES.
 Dans son origine, il ne fut composé que pour être administré aux enfants comme calmant, mais l'expérience a prouvé qu'il détruit les vers, régularise les selles, arrête les vomissements et la diarrhée, il prévient aussi les convulsions qui moissonnent chaque année un si grand nombre d'enfants. En vente partout, prix, 25 cents la bouteille.

J. H. CARL, West Shefford, P. Q., écrit : « Je souffrais depuis plusieurs années de la maladie du Foie, et j'avais fait usage de différents remèdes sans éprouver aucun ou presque aucun soulagement. Enfin ayant fait usage de « Hille's Kidney and Bladder Pills » j'ai tout à coup senti des mieux et c'est avec le meilleur résultat que je m'en sers depuis. Personne ne devrait en passer. Je l'ai essayé pour des plaies, des coupures sur mon cheval, avec le même effet. Il est assurément aussi bon pour le cheval que pour l'homme. »

— Si vous êtes dans un état de dépression mentale, d'irascibilité, de nervosité, si vous éprouvez des sensations désagréables surtout après vos repas, essayez alors une bouteille de « Northrop et Lyman's Vegetable Discovery » et vous serez guéri. Ces symptômes indiquent que vous avez la dyspepsie. M. R. H. Dawson de St. Mary, écrit : « Quatre bouteilles du « Vegetable Discovery » m'ont complètement guéri de la dyspepsie. Mon cas était des plus sérieux et me voilà comme un homme nouveau. »

— LINGE DE TABLE estampé et prêt à être brodé. Linge brodé, chez S. Carley, rue Notre-Dame.

— Pour les cors, les verrues, les oignons employés le Wight's Corn & Wart Cure. En vente chez les pharmaciens 25c la bouteille ou chez J. H. Nault, Prop. 2449 rue Notre-Dame.

— Faites usage de l'exterminateur Mother Graves, si agréable à prendre et si efficace à détruire les vers. Acheté une bouteille et emportez-la à la maison.

PACIFIQUE CANADIEN

Des Chars directs de Touristes

Pour l'accommodement des personnes voyageant en seconde classe circuleront comme ci-dessous :

Montréal à Seattle
 Partent de la gare du Carré Dabouise à 8:40 p. m. TOUS LES MARDIS

Montréal à St Paul
 Partent de la gare du Carré Dabouise à 11:45 a. m. TOUS LES SAMEDIS

Montréal à Chicago
 Partent de la gare de la rue Windsor à 9:00 p. m. TOUS LES MARDIS

Montréal à Boston
 Partent de la gare de la rue Windsor à 8:30 p. m. TOUS LES JEUDIS ET VENDREDIS Et à 9:00 a. m. TOUS LES SAMEDIS

Ces trains se rendent directement sans changements de train.

BUREAU DES BILLETS
 266 rue St. Jacques
 Coin de la rue McGill et aux garos.

La Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario
 1892—SAISON—1892

Les steamers dont les noms suivent navigueront séparément et tous aux ports intermédiaires d'usage :

POUR TROIS RIVIERES.—Tous les mardis et vendredis à midi.

POUR BOUCHERVILLE, VARENNES, VERMOREL.—Tous les lundis, mercredi et dimanche, par le *TELEPHONE* à 2:30 hrs p.m. Le *TELEPHONE* de LAPOSTOLLE du St Charles à la clôture de la navigation : de L'après-midi 7:00 et 10:00 a. m. de Montréal 8:00 a. m. et 3:00 p. m.

POUR LAKE CHARLOTTE.—D'après le quai, 6 a. m. et toutes les heures subséquentes. D'après la gare, 6:15 a. m. et toutes les heures subséquentes. D'après la gare, 8:15, 8:45, 9:15 a. m. et toutes les heures subséquentes. Jusqu'à 7:30 p. m.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau des billets de la compagnie, 128, rue St. Jacques, en face du bureau de poste, à l'hôtel Windsor, à l'hôtel Balmoral, au bassin du canal et au quai Richelieu.

JULIEN CHABOT, Gérant Général.
 ALEX. MILLER, Gérant du Trafic.
 Montréal, 31 Mai, 1892.

ARRANGEMENT D'AUTOMNE

N. B.—Les steamers de la ligne quotidienne « Sovereign » et « Empress » sont retirés depuis le 1er Octobre.

SERVICE DES BATEAUX DE MARCHÉ
 Commencant le 3 Octobre.

Le steamer PRINCE OF WALES partira de Montréal les *MERCREDIS* et *SAMEDIS*, à 6:30 hrs du matin avec le fret et les passagers pour Oka, Oka, St. Placide, Carleton Place, MALLISHER et tous les ports entre Greenview, Lakesbury et Ottawa.

Le steamer PRINCE OF WALES partira de Montréal les *MERCREDIS* et *SAMEDIS*, à 6:30 hrs du matin avec le fret et les passagers pour Oka, Oka, St. Placide, Carleton Place, MALLISHER et tous les ports entre Greenview, Lakesbury et Ottawa.

N. B.—Les passagers pour Montréal peuvent prendre le train de 9 hrs a. m. pour Ste Anne, pour correspondre avec les steamers « Prince of Wales » et « Princess », le mercredi et le samedi.

Fret et Passagers transportés aux plus bas prix possible
 Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau principal, 81 rue Common, Montréal ou au capitaine Brock, quai de la Reine, Ottawa.

R. W. SHEPHERD, Jnr.
 Gérant.

CASTOR - FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicate et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les cheveux de tomber, et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille.

HENRY R. GRAY,
 Chimiste-Pharmacien,
 141 rue St. Laurent

SÛRES

PILULES VÉGÉTALES SÛRÈS

INFALLIBLES

DE BRISTOL

PROMPTES

AGENCE COMMERCIALE L'UNION DU CREDIT

A. BERTIN & CIE

Collection par contrat d'abonnement depuis 60 doll. par année, donnant droit à des avances sur comptes remis.

COLLECTION de factures, mémoires, comptes, notes, etc., etc., sous commission de 2 1/2 à 3 pour cent net pour tous frais. (Conditions spéciales pour le commerce de gros.) AVANCES de 30 à 60 pour cent sur le montant des bordereaux remis en collection. ESCOMPTÉ à un taux légal, de tout effet de commerce ou billet promissaire, sous solvable signature. PRETS sur marchandises, valeurs, immeubles, titres, etc., etc., à court et long terme. ACHAT de marchandises en solde, créances, vieux stock, etc., etc.

L'Agence se charge : des règlements et vérification de comptes, liquidation de sociétés, de l'acte de succession ; conseil de créanciers en vue d'arrangement ; correspondance, décrets, révisions ; contentieux de comptabilité ; prix raisonnables. 414 LaSalle, Montréal. Téléphone 7243.

Renseignements Commerciaux Gratuits pour nos clients.

Mesdames et Mesdemoiselles

Notre installation de Manteaux et Colonnets est maintenant au complet. Une visite que nous sollicitons respectueusement de votre part, vous donnera la certitude que notre collection de manteaux est des mieux choisies, et leur patron du dernier goût.

Gilets, cols, écharpes, mouchoirs doublés et garnis en fourrure, manteaux des uns, (dernière mode) Manteaux pour jeunes filles. Les manteaux que nous faisons sur commande sont promis donner satisfaction.

Vous apprendrez aussi avec plaisir, connaissant les capacités de notre tailleur, que des costumes pour dames seront maintenant faits à l'ordre, à notre établissement. Nous avons en mains le plus beau choix d'étoffe pesante pour Robes et Costumes.

Dans votre intérêt, consulter nos prix, et examiner nos marchandises, serait bon avant d'aller ailleurs.

ARCAND FRERES

III RUE SAINT - LAURENT

Ressorts de Porte Pneumatiques « ECLIPSE » fermant les portes sans bruit. Assiettes et plats couverts, Réchauds à eau chaude. Lanternes en cuivre ou en fer blanc ne s'éteignant pas au vent. Serrures et Cadènes de sûreté. Poignées en bronze nouveau genre. Outils de toute sorte. Razors de choix, etc.

CHIEZ

L. J. A. SURVEYER, No 6 rue St Laurent.

LA ROYALE

COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRE

BUREAU PRINCIPAL, au Canada, Montréal.

CAPITAL PLACEMENTS \$10,000,000 \$30,000,000

Montant placé au Canada pour protection des porteurs de polices, principalement au fonds du gouvernement, \$300,000. Responsabilité des actionnaires illimitée. LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes compagnies d'assurance contre l'incendie du monde.

WILLIAM TATLEY, AGENT PRINCIPAL et GÉRANT RÉSIDENT. E. HURTUBISE et A. ST-CLAIR, Agent spéciaux du département français, Montréal.

LES BONS ROMANS

FEUILLETONS DE « L'ETENDARD »
 Le Chien d'Or, 2 vols. 75 Cts
 Gabrielle 50 "
 Le Serment du Corsaire 50 "
 Le Barreau Fatal 50 "
 Le Mariage pour l'autre monde 50 "

Abonnez-vous à « L'ETENDARD »

Le seul journal français quotidien, au Canada, absolument indépendant des partis politiques.

ABONNEMENT QUOTIDIEN
 1 mois 25 cts 6 mois \$1.50
 3 mois 75 cts 12 mois \$3.00
 ABONNEMENT HEBDOMADAIRE
 6 mois 50 cts 12 mois \$1.00

CARON & CIE, Éditeurs Propriétaires, 121 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

CHOLERA

Prévenir cette TERREBLE MALADIE, c'est se procurer le SANTICHERIQUE de Dr NEY.

Le Dr NEY, qui a été guéri par lui-même, a découvert le SANTICHERIQUE de Dr NEY, qui est le seul remède efficace contre le choléra, la dysentérie, la diarrhée, la fièvre typhoïde, la peste, la peste bubonique, la peste charbonnière, la peste sanguine, la peste maligne, la peste violente, la peste noire, la peste blanche, la peste rouge, la peste violette, la peste brune, la peste grise, la peste jaune, la peste verte, la peste bleue, la peste noire, la peste blanche, la peste rouge, la peste violette, la peste brune, la peste grise, la peste jaune, la peste verte, la peste bleue, la peste noire, la peste blanche, la peste rouge, la peste violette, la peste brune, la peste grise, la peste jaune, la peste verte, la peste bleue, la peste noire, la peste blanche, la peste rouge, la peste violette, la peste brune, la peste grise, la peste jaune, la peste

COLONNE CARSLEY

Montréal, 21 Novembre, 1922.

DIX CAISSES DE COUVERTURES
DIX CAISSES DE COUVERTURES
DIX CAISSES DE COUVERTURES
DIX CAISSES DE COUVERTURES
DIX CAISSES DE COUVERTURES

Aujourd'hui et les jours suivants
nous offrons dix caisses de Couvertures
Blanches à des prix spécialement réduits.
Les prix varient de \$1.75 à \$14.80 la
paire.

CONFORTS
CONFORTS
CONFORTS
CONFORTS
CONFORTS

Bonnes occasions en Conforts au
jour d'hui et les jours suivants, chez
S. CARSLEY.

Les Lots d'Aujourd'hui

Un lot de jolies Flanellettes à
vendre à 45.

DEUX LOTS

d'Indienne bon teint, à écouter à 50c.

Couverts Blancs
Couverts Blancs
Couverts Blancs
Couverts Blancs
Couverts Blancs

Aujourd'hui et les jours suivants de
cette semaine, nous offrons

Sept Caisnes de Couverts
Bonnes occasions chez
S. CARSLEY.

Rue Notre-Dame.

ETOFFES de DEUIL

Etoffes de deuil de tous tissus

SERGES CHEVET NOIRS

Etoffes avec effets en poil de chameau
dans toutes les nouvelles dessins.

ETOFFES NOIRS FAÇONNES

Dans toutes les nouvelles dessins.

TOUTES les QUALITES de CACHE-
MIRE

Un très grand assortiment

DETOFFES de DEMI-DEUIL

dans les modèles les plus nouveaux
et élégants.

S. CARSLEY

Rue Notre-Dame.

Manteaux d'Enfants

Lot Spécial de

MANTEAUX REEFER POUR

ENFANTS. \$1.45

Reefers de toute couleur.

Nouveaux Ulsters en tweed avec
double pelé et double plastron,
pour jeunes filles, en vente maintenant
à \$3.45.

MANTEAUX de PELUCHE POUR

ENFANTS

de toute couleur.

Manteaux d'Astrakan pour enfants.

Manteaux de Fourrure pour enfants.

S. CARSLEY

Rue Notre-Dame.

Peignoirs pour Dames

Peignoirs en plaid foncé, pour dames

\$1.75.

Peignoirs en Flanelle Allemande

épaisse \$2.75.

Peignoirs en drap molleton épais

\$2.10.

LOT SPECIAL

PEIGNOIRS en FLANELLE OPERA

PEIGNOIRS en FLANELLE OPERA

PEIGNOIRS en FLANELLE OPERA

En cramoisi, bien électrique, bleu

marin, héliotrope, gris, etc. \$3.30 cha-

que.

Nouvelles Robes de Thé en toute

sorte d'étoffes de fantaisie.

S. CARSLEY

Rue Notre-Dame.

Jupons pour Dames

Grand assortiment de Jupons d'au-

tonne et d'hiver, pour dames, à des

prix d'un bon marché étonnant.

Chemises de flanelle Molleton, à

doublées, \$2.50.

Jupons noirs, ouatés, \$1.05.

Jupons tricotés, grande taille, \$1.49.

Jupons de soie, ouatés

Jupons winsey

Jupons de flanelle grise et écarlate

Jupons garnis d'éderon

Jupons de feutre de fantaisie.

S. CARSLEY

Rue Notre-Dame.

Assurez-vous d'abord que vous

avez raison, puis, allez

de l'avant

Si vous attrapez froid et que votre

santé s'en ressent, vous ne pouvez pas

vaguer à vos affaires. Si vous ne

vaquez pas à vos affaires, vous ne réus-

sirez pas.

Si vous portez des vêtements imper-

meables Rigby, vous réduirez au mi-

nimum les chances d'attraper des

rhumes, avec leurs richesses à la

forme, vos conclusions, puis agissez.

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775

777 RUE NOTRE-DAME

A TRAVERS LES ETATS-UNIS

LA CONVENTION DES CHEVALIERS DU TRAVAIL

Saint Louis, Mo., 22.—L'élection des
officiers a eu lieu hier. M. Powderly a
été élu maître-travaillant-général;
Hugh Cavanagh, contre-maître-général;
J. W. Hayes, secrétaire-trésorier-général;
A. W. Wright, John Devlin,
John Davis, T. B. McGuire et T. V.
Powderly, président (ex-officio),
membres du conseil exécutif.

La convention se terminera probable-

ment aujourd'hui.

M. John Davis, que nous venons de

mentionner comme faisant partie du

comité exécutif, a été élu au Congrès,

dans le cinquième district du Kansas.

Il s'est présenté comme partisan du

peuple et a battu les Républicains, les

Démocrates et les Prohibitionnistes

par une majorité de 200.

T. V. Powderly, naquit le 22 janvier

1844, à Carbondale, Pennsylvanie. Ses

parents, Irlandais de naissance, en-

voyèrent leurs fils Terence à l'école

jusqu'à l'âge de 13 ans. Puis il devint

successement aiguilleur et machi-

niste. Il avait l'esprit facile et beau-

coup d'imagination, aussi devint-il

habile ouvrier. Sa bonne humeur, sa

gaîté et son activité le firent aimer de

ses camarades aussi bien que de ses

patrons. Doué d'un esprit observateur,

il se mit à étudier avec ardeur et ne

tarda pas à comprendre quelle influence

bienfaitrice pouvait exercer un vérita-

ble ami de l'ouvrier. Mais en 1873, M.

Powderly fut réélu par ses patrons

pour s'être trop mêlé aux affaires

ouvrières. Ce fut la première de toutes

ses injustices qui lui attirera son amour

pour ses semblables.

Il habita ensuite Gallor, Oil City,

Pa., et Scranton.

C'est en 1878 et dans la ville de Stran-

ton que commença la vie politique de

M. Powderly. Le 14 février de cette

année même, il fut élu maire de cette

dernière ville, après une lutte épi-

quante. Son administration sage et éco-

nomique commanda le respect même à

ceux qui s'étaient le plus opposés à sa

candidature et qui croyaient que, sous

un maire ouvrier, la ville "irait aux

chiens".

Toutefois, ce n'est pas dans l'accom-

plissement de cette charge qu'il est

fait le plus connu; ce sera comme

Chevalier du Travail et comme chef de

cet ordre pendant plusieurs années

qu'il laissera son nom et le souvenir de

ses actions à la postérité. Il plaça

avec zèle et intelligence, pendant plu-

sieurs années, en faveur du projet

d'unir en un corps compact tous les

corps de métier.

Sa devise était et est encore:

"Une injustice envers un seul, re-

garde tout le monde."

Au mois de février 1887, en organisant

à Scranton, l'Assemblée du District

No 5, M. Powderly en devint secrétaire

correspondant.

En septembre, 1890, il devint maître-

travaillant-général des Chevaliers du

Travail. Le terme d'office était alors

d'une année; en 1890, il devint de deux

années. Subsequemment, M. Pow-

derly fut toujours élu avec une écri-

sante majorité.

Le salaire qu'il eut pendant les qua-

tre premières années fut de \$400 par

année. En 1893, son salaire fut monté

à \$500, en 1894 à \$1,500, et en 1895 à

\$5,000. A la session suivante, on vou-

lut lui donner encore \$5,000, mais M.

Powderly déclara qu'il ne prendrait

que \$3,000.

UN CAPITAINE DE STEAMER AUX FERS

On télégraphie de Boston;

"Le capitaine du steamer belge De

Ruyter, qui vient d'arriver à Boston,

M. J. J. Bransens, a été pris soudain-

ment de fièvre pendant la traversée.

"Le De Ruyter" est parti d'Anvers le

1er novembre. Dès le lendemain, les

officiers et les hommes d'équipage ont

été frappés des allures étranges du

capitaine Bransens, et ont dû le surveiller

constamment. Le capitaine Bransens

était atteint de ce qu'on appelle la

folie des richesses.

Il ne figurait être l'homme le plus

riche du monde, faisait de longs dis-

cours sur son immense fortune aux

hommes d'équipage et offrait à chacun

d'eux des châteaux imaginaires. Par-

fois, il était pris d'accès de mélancolie,

s'imaginant qu'un noir complot avait

été ourdi pour le dépouiller de ses

immenses richesses. D'autres fois, il

se montrait plus tranquille et surtout

plus indépendant, et alors il s'enfermait

dans sa cabine, négligeant complète-

ment son service.

Un jour, il est devenu violent, se

prenant pour le plus redoutable de

ses ennemis. Il se promenait de long

en large sur le pont, déclarant qu'il

pourrait, quand il lui plairait, rosser

Sullivan ou Corbett! Lorsque le "De

Ruyter" est arrivé le 5 novembre au

large des Açores, le capitaine Bransens

a mis tranquillement le cap sur ses

fers, et c'est alors qu'il a fallu le mettre

aux fers, car il n'était plus capable de

diriger son navire.

"Quand le "De Ruyter" est arrivé à

Boston, le capitaine Bransens, a été

retiré des fers." Je crois, a-t-il dit

alors à ses officiers, que c'est mal à

vous de m'avoir traité ainsi, mais que

je n'ai pas le droit de le faire. "Le

navire" son ne figurait avoir fait cadeau

d'un million à chacun des officiers et

des hommes de l'équipage. Lorsque le

steamer est arrivé en rade, le capitaine

Bransens a donné ordre qu'on lui attelât

une voiture à quatre chevaux pour le

conduire dans son palais. Il a fallu

l'emmener dans une maison de santé.

Agé de soixante ans environ, le

capitaine Bransens est marié et père

de famille. La famille habite Anvers."

Il n'est pas digne de soi

Chicago, 19.—Le capitaine Folly, offi-

cier des Pinkertons, a donné son témoi-

gnage hier, concernant les troubles qui

viennent d'avoir lieu à Homestead. Il

dit que les hommes n'ont pas pris les

armes contre la Pennsylvanie, mais

qu'ils se sont armés à Pittsburgh de

carabines Winchester envoyées de

Chicago.

D'après les ordres des Pinkertons, ils

devaient s'armer de masses seule-

ment. Mais ils n'ont pas respecté ces

ordres qu'ils ont reçus en faisant des

machines à vapeur, et ont pris les

armes des hommes des carabines, mais

il dit qu'il n'en a agi ainsi pour main-

tenir la paix et éviter des pertes de vie.

Robert Price, de Chicago, directeur

d'une agence de détectives, a déclaré

que les Pinkertons étaient ce qu'il y

avait de moins respectable dans l'in-

dustrie, et qu'un des surveillants du

service des Pinkertons était un ex-

forçat, que les hommes des autres

agences ne valaient pas mieux que les

Pinkertons eux-mêmes. Foley a dit

qu'il ne croirait pas un détective sous

serment, et cela s'appliquait à lui-

même.

LA FIN DU MONDE

Maintenant que la date fatale est

passée, on peut bien en parler. D'après

Leonardo Aretino, prophète d'Israël du

quatorzième siècle, le fin du monde

devrait arriver le 13 novembre 1922.

Cette catastrophe devrait mettre quinze

jours à s'accomplir.

Voici exactement de quelle façon les

choses devraient passer.

1er jour.—La mer inondera les riva-

ges.

2e jour.—L'eau pénétrera dans le

sol.

3e jour.—Mort de tous les poissons de

rivière.

4e jour.—Mort de tous les animaux

marins.

5e jour.—Mort de tous les oiseaux.

6e jour.—Ecrasement de toutes les

maisons.

7e jour.—Ecrasement de tous les

rochers.

8e jour.—Tremblement de terre gé-

néral.

9e jour.—Eboulement de toutes les

montagnes.

10e jour.—Tous les hommes devien-

dront muets. Il n'est pas question des

femmes, sans doute, parce qu'aucun

cataclysme n'est capable de les faire

taire.

11e jour.—Tous les tombeaux s'ou-

vriront.

12e jour.—Pl

L'Asile de Beauport

L'ARTICLE DE "L'ELECTEUR"

Une entrevue avec M. Landry

Ou on sont les négociations

RENSEIGNEMENTS OBTENUS D'UNE AUTRE SOURCE

(De l'Événement)

L'Électeur a publié ces jours derniers un article sur le sujet des négociations qui se poursuivent actuellement concernant l'asile de Beauport. Nous avons eu à ce sujet une entrevue avec M. le sénateur Landry. Il nous a dit ce qui suit :

Reporter.—Avez-vous lu l'article de l'Électeur sur les négociations ayant trait à la vente de l'asile de Beauport ?

M. Landry.—Oui. Les renseignements que donne votre confrère au public sont loin d'être exacts. Il ne les tient certainement pas des propriétaires de l'asile. Les Seigneurs de Beauport n'ont pas le droit de donner ; le gouvernement n'a pas dû se contenter avec lui, mais Mgr Bégin dont il mentionne le nom, doit consacrer ses loisirs, s'il en a, à d'autres choses qu'à nourrir des canards pour les lecteurs de votre confrère.

D'ailleurs, la première phrase de son article donne la note juste et détruit d'avance toute la valeur que l'écrivain pouvait espérer pour son écrit.

Je lis : « Les négociations concernant l'asile de Beauport sont conduites dans une façon tout à fait mystérieuse, ce qui est difficile d'obtenir des renseignements précis. »

En face d'une telle difficulté, avouée avec autant de candeur, il n'est pas surprenant que l'Électeur ait trouvé dans sa propre imagination, l'histoire fantaisiste qu'il donne au public.

Reporter.—Vous niez alors l'exactitude des renseignements ?

M. Landry.—Sans la moindre hésitation, moi-même pour tout ce qui concerne les propriétaires de l'asile.

Reporter.—Et ce le cas que vous demandez \$200,000 pour une propriété que l'expert du gouvernement n'aurait évaluée qu'à \$25,000 ?

M. Landry.—Voilà un nouvel échantillon de l'exactitude des renseignements donnés au public. D'abord M. St. Peters n'a été nommé par le gouvernement qu'après avoir été choisi par les Seigneurs de la Charité. L'ordre en conseil qui le nomme dit que c'est à la demande expresse des Seigneurs que M. Peters a été choisi pour expert.

De sorte que M. Peters doit être considéré non comme l'expert du gouvernement mais bien comme celui des Seigneurs. Maintenant pour vous donner une idée de la valeur qu'on doit attacher au travail qu'il a fait, je vais vous dire deux choses : une, c'est qu'il a évalué le mobilier de la ferme, inventaire qu'il a signé d'ailleurs, nous avions, quand l'inventaire a été fait, 32 mille boîtes de foin ; notre porcherie contenait cent trente et une (131) cochons. Savez-vous combien M. Peters a évalué ces cochons ?

Vingt seulement. Un écart de cent onze sur cent trente et un. Et le foin ? pas une seule boîte.

Ceci vous donne une idée du rapport de M. St. Peters. Maintenant n'oubliez pas que M. St. Peters a lui-même proposé M. Berlinguet, arbitre officiel, comme tiers entre les Seigneurs et le gouvernement. Ce tiers a été ratifié par notre propre expert. La sentence arbitrale rendue par les experts évalue l'asile à \$707,025 valeur commerciale ou \$807,085 valeur intrinsèque. Nous avons une des meilleures terres que l'on puisse désirer, dans une situation idéale, entourée par une rivière qui alimente l'établissement.

Le département des femmes est une bâtisse qui représente un front de 980 pieds ; celui des hommes, avec ses trois ailes donne un front de 630 pieds. Nous avons quatre autres cottages en pierre, deux autres en bois, une immense grange à deux étages en pierre, quatre autres granges en bois, une buanderie toute neuve, la perfection du genre, une usine à gaz, une porcherie modèle, une station pour le foin, une bâtisse spéciale où se trouvent des bœufs, des vaches, des chevaux, des moutons, des porcs, des canards, des oies, des lapins, des pigeons, des chats, des chiens, des oiseaux, etc., etc., etc.

Le département des hommes est une bâtisse qui représente un front de 980 pieds ; celui des hommes, avec ses trois ailes donne un front de 630 pieds. Nous avons quatre autres cottages en pierre, deux autres en bois, une immense grange à deux étages en pierre, quatre autres granges en bois, une buanderie toute neuve, la perfection du genre, une usine à gaz, une porcherie modèle, une station pour le foin, une bâtisse spéciale où se trouvent des bœufs, des vaches, des chevaux, des moutons, des porcs, des canards, des oies, des lapins, des pigeons, des chats, des chiens, des oiseaux, etc., etc., etc.

Reporter.—Et vous demandez \$700,000 pour le tout, le prix dix fois les arbitres comme valeur commerciale ?

M. Landry.—Nous ne demandons pas ce prix, nous ne demandons pas même le prix de la valeur intrinsèque, et l'Électeur est mal renseigné quand il affirme que nous exigeons \$800,000. Je vais peut-être vous surprendre quand je vous dirai que nous demandons un prix inférieur à celui qui représente la moyenne des évaluations faites par les arbitres. Le gouvernement a notre proposition écrite et le dossier qui sera mis devant la chambre si on le demande, prouvera que notre demande est loin d'être exagérée.

Je crois vous en avoir dit assez pour aujourd'hui. Comme les négociations sont arrêtées pour le moment, je crois qu'il vaut mieux que je n'aie pas plus loin dans la voie des confidences. D'ailleurs tout sera mis au jour d'une manière régulière à l'ouverture de la prochaine session et les députés pourront se prononcer en connaissance de cause.

Reporter.—Mes remerciements pour les renseignements que vous m'avez donnés. J'espère les compléter dans une prochaine entrevue.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

D'un autre côté, nous avons eu une entrevue avec un personnage distingué de cette ville, parfaitement en position de savoir ce qui se passe à ce sujet, et il nous a donné les renseignements qui suivent :

Au mois de mai dernier, les premières négociations ont eu lieu entre le gouvernement, par l'entremise des honorables MM. de Boucherville et Pelletier, et les Seigneurs de la Charité. Le gouvernement a demandé à ces derniers si elles seraient disposées à accepter le contrat de l'asile, celui passé avec les autorités actuelles de l'asile expirant l'année prochaine.

Les dames religieuses ont demandé quelque temps pour considérer la question et consulter les autorités religieuses.

Après délibération, elles ont décidé d'accepter et ont pris, le 10 juillet, un ordre en conseil à été passé décrétant qu'il sera opportun à l'expiration du contrat actuel, de confier à une communauté religieuse le soin des aliénés du district de Québec.

Les directeurs se basèrent sur une décision de l'asile faite par les propriétaires eux-mêmes lorsque M. le sénateur Landry acheta la part de son frère, M. Ernest Landry. La valeur fut portée à \$270,000 et les Seigneurs

CA ET LA

—C'est aujourd'hui jour d'actions de grâces aux États-Unis.

Les souscriptions au monument de sir John Macdonald, à Montréal, se font nombreuses.

L'Union des Ingénieurs, en Angleterre, compte 67,225 membres avec un capital de \$1,155,000.

Les théâtres de Londres emploient régulièrement 2,200 hommes et femmes.

M. Russell, député de Tyrone, Irlande, doit nous visiter dans l'intérêt de l'immigration.

L'Espagne demande aux Chambres \$150,000 pour assister à l'Exposition de Chicago et y transporter les archives qu'il parait du découvreur génois.

Deux cent quarante hommes travaillent à réparer le *Montreal et Sorel*. Mgr de Saint-Yacinthe a permis aux ouvriers de travailler, dimanche dernier.

Il ne manquait à M. Carnegie, pour se rendre parfaitement oisieux à ceux qui méprisent les apparences, l'usage de ses compatriotes. C'est fait ; il vient de désigner le Canadien comme "un être intérieur, un misérable colon, un homme sans patrie".

On mande de Chicago qu'un nommé Daffin a fait don de \$75,000 à l'Académie des sciences de cette ville afin qu'elle puisse entrer dans ses meubles. Une condition cependant est exigée : une égale somme devra être obtenue d'autres sources.

M. Ewart, C. R., de Winnipeg, est attendu aujourd'hui à Ottawa, il plaidera devant le sous-comité du Conseil Privé sur la question des écoles du Manitoba.

L'eau dans la rivière Ottawa est montée de quatre pieds et demi depuis les pluies de la semaine dernière.

La reine Victoria a pris Sir Augustin Harris de donner une représentation de Carmen au Château Windsor.

La prochaine assemblée générale des Chevaliers du Travail se réunira à la Nouvelle-Orléans, à Boston ou à Chicago.

Il est question de faire de Saint-Amand, N.-B., un port d'hiver pour les steamers qui ont leur port d'été à Montréal.

D'ici à une année tous les employés des chemins de fer de l'Amérique feront partie d'une seule et même organisation, qui comptera alors 140,000 membres.

Plusieurs moulins ont fini leurs opérations pour la saison. A Ottawa, il n'y a plus que deux moulins en opération, les autres ne tarderont pas à fermer leurs portes.

On a évalué à 15,000,000 de pieds de bois par saison la quantité que peut scier le nouveau moulin Edvard.

Le président Harrison vient de gracier James Simmons, le trop fameux banquier, condamné le 20 mai 1891, par la cour de circuit des États-Unis à New-York, à six ans de travaux forcés pour avoir détourné une somme de \$22,000 au détriment de la Sixième banque nationale.

La pétition au gouvernement français recommandant tout particulièrement le lieutenant Chartrand comme délégué militaire à l'Exposition Coloniale est maintenant signée par tout ce que nous avons de distingué et d'influent parmi les Canadiens-français.

Le Temps de Paris déclare qu'il regrette de noter en Angleterre que depuis l'avènement du ministère libéral Gladstone et surtout depuis l'ouverture des conseils du cabinet, il régit et il pèse sur l'ensemble de la situation politique, les hommes d'Etat anglais, par malheur, les hommes d'Etat anglais, ne semblent nullement pressés de dissiper ou même d'éclaircir.

On mande de Détroit que l'on a trouvé dans les poches d'un habit d'un individu du nom de Cuthbertson, qui passait pour gaillard et qui vient de mourir à l'hôpital, des papiers pour la valeur de \$17,000.

Une dépêche de Nice au Times de Londres annonce que l'administration du Casino de Monte Carlo a résolu de ne plus admettre aux salles de jeu les médecins pratiquant dans la municipalité. Pourquoi cela ?

C'est à sir John Norman, qui fut d'ordinaire de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

On mande de Londres en 1491, que nous devons le premier magistrat de la Cité à préter serment entre les mains des juges du Royaume. Depuis cette époque la cérémonie s'est renouvelée tous les ans sans interruption avec cette fidélité que l'Angleterre apporte à toutes ses traditions.

LES ECOLES DU MANITOBA

Un ministre protestant en faveur des écoles séparées.

Winnipeg, 23.—Les ministres presbytériens du Nord-Ouest sont actuellement en session à Winnipeg. On a discuté, à la séance d'hier soir, la question des écoles du Manitoba. Tous les ministres ont été d'avis de favoriser la création des écoles nationales, telles qu'elles existent maintenant.

Si l'on trouve des fanatiques et des intolérants parmi certains ministres protestants, il nous faut plaisir de constater qu'il s'en trouve quelques-uns dont la largeur de vue, l'équité et la justice font la base de leur argumentation.

Le Rév. M. Farguherson n'a pas craint de se ranger carrément et ouvertement contre quelques-uns de ses confrères qui semblaient approuver la venue faire aux catholiques de Manitoba. "La minorité à Québec, a dit l'orateur, est traitée avec justice ; pour quoi userions-nous de notre force, dans cette province, pour commettre un acte d'ingratitude envers les compatriotes de cette province ?"

Après un long et orageux débat, le Dr King a proposé, secondé par le Rév. R. Wright, des résolutions au sujet de l'instruction religieuse dans les écoles.

Il est dit dans ces résolutions que c'est une injure faite à Dieu que d'essayer de retrancher son nom des écoles, que l'on ne devait pas discontinuer l'usage des prières dans les écoles, etc.

Le mot de l'éducation est de former le caractère de l'enfant, de lui enseigner la pratique des bonnes mœurs et il demande comment un pays peut arriver à ce résultat en envoyant les jeunes gens dans des écoles sans Dieu où l'on n'enseigne aucun principe de moral.

La motion a été adoptée à l'unanimité.

Winnipeg, 23.—La définition de l'élection du maire, la question de l'élection du maire actuel, M. Macdonald, va accepter un nouveau terme d'office.

Les partisans de Balmaceda emprisonnés.

Valparaiso, 23.—Les officiers du gouvernement, à Santiago, sont d'opinion qu'il n'y a pas la moindre raison d'appréhender des désordres dans la République. La majorité des soldats refuserait de favoriser le mouvement en faveur de Balmaceda. Les chefs des désordres récents ont surgi des classes basses et turbulentes et ont été poussés par l'espoir de profiter du sacage des maisons.

Le bruit court ici que tout le club des Balmacedistes, à Santiago, a été mis sous arrestation.

Les journaux, à Santiago, sont d'opinion que depuis la chute de Balmaceda on ne s'est pas montré assez sévère vis à vis ses partisans.

Un correspondant, à Buenos-Ayres, dit que tout va bien rose dans la République argentine.

On a découvert des fraudes dans le département de la marine, et on a tenu des assemblées où les orateurs se sont montrés très virulents contre le gouvernement.

La criminalité de l'enfance.

Dans un article du *Siecle* de Paris, consacré au patronage des détenus et des libérés, voici ce que nous lisons : "La criminalité et la récidive prennent des proportions effrayantes, et, chose plus grave, l'âge des criminels, va sans cesse s'abaissant. Des adolescents, presque des enfants, commettent maintenant des crimes qui n'étaient autrefois le fait que d'hommes complètement formés."

Le remède de cet état de choses n'est pas facile à trouver. Chacun suivant ses convictions morales, politiques ou religieuses, suggère un moyen, critique ceux des autres, et en attendant le mal grandit sans cesse.

Les criminalistes, théoriciens ou praticiens, qui ont par goût ou par leurs professions, à occuper de questions, sont unanimes à reconnaître qu'un des moyens employés pour empêcher la récidive, au moins en partie, est le patronage des détenus et des libérés, sérieusement fait, tant dans la prison qu'après la libération.

Quelques semaines après que la Cour d'appel de Besançon, après le tribunal de Baume-les-Dames, a condamné M. le curé de Vercel à la prison, comme coupable d'avoir, de mauvaise foi, affirmé que la criminalité de l'enfance est une invention de la presse.

La fin d'une campagne.

Les dépêches nous ont appris que le général Duff, grand assemblée d'Abomey, mais nous n'avons encore eu que des renseignements assez vagues sur les derniers incidents de la campagne. On dit que le commandant français se propose de bouleverser Canna et Abomey de fond en comble et de détruire ces deux villes. Il est bien difficile de connaître déjà les intentions du général Dodds. Les instructions qu'il a reçues lui prescrivent simplement de rétablir la puissance de Behanzin en frappant un grand coup.

Ce qui doit compléter la série de coups de guerre, le général Dodds doit nécessairement de la situation du pays où se trouvent actuellement les troupes. S'il faut suivre l'exemple donné par les Anglais lors de la campagne des Archautes et de l'attaque d'Abomey comme le général Wolseley a détruit la capitale du général Dodds à tout pouvoir pour la faire ; cela rentre dans le programme d'exécution, dont il a été et dont il reste le seul juge.

Au surplus, qu'Abomey subsiste ou ne subsiste pas, un point n'est pas moins immédiatement acquis : c'est que la puissance dahoméenne ne peut subsister. Behanzin a, à deux reprises, fait des propositions de paix plus ou moins sérieuses. Après les comités diplomatiques d'il y a deux ans, tout le monde en France reconnaît maintenant qu'il n'y a rien à négocier avec ce potentat, qui, au lieu de la signature du traité, se jouait des représentants français et les recevait à Abomey de manière à faire croire à son peuple que c'était à lui que la France rendait un hommage de vassalité. La politique à suivre à l'égard des nations brutales et sanguinaires comme le Dahomey, c'est la politique de la table rase. La France se doit à elle-même de ne rien laisser survivre qui puisse rappeler l'existence de cette nation de chasseurs d'esclaves qui vivait de carnage et faisait de ses fèces officielles des banquettes humaines.

La fin d'une grande manufacture de pardessus et manteaux en caoutchouc.

Nous venons d'acheter une quantité considérable de pardessus et manteaux en caoutchouc pour Dames et Messieurs, et nous allons nous en débarrasser au plus bas prix possible. Chas. Desjardins et Cie, 1537 rue St-Catherine. 24, 25, 26, 29.

La fin d'une grande manufacture de pardessus et manteaux en caoutchouc.

Nous venons d'acheter une quantité considérable de pardessus et manteaux en caoutchouc pour Dames et Messieurs, et nous allons nous en débarrasser au plus bas prix possible. Chas. Desjardins et Cie, 1537 rue St-Catherine. 24, 25, 26, 29.

La fin d'une grande manufacture de pardessus et manteaux en caoutchouc.

Nous venons d'acheter une quantité considérable de pardessus et manteaux en caoutchouc pour Dames et Messieurs, et nous allons nous en débarrasser au plus bas prix possible. Chas. Desjardins et Cie, 1537 rue St-Catherine. 24, 25, 26, 29.

La fin d'une grande manufacture de pardessus et manteaux en caoutchouc.

Nous venons d'acheter une quantité considérable de pardessus et manteaux en caoutchouc pour Dames et Messieurs, et nous allons nous en débarrasser au plus bas prix possible. Chas. Desjardins et Cie, 1537 rue St-Catherine. 24, 25, 26, 29.

La fin d'une grande manufacture de pardessus et manteaux en caoutchouc.

Nous venons d'acheter une quantité considérable de pardessus et manteaux en caoutchouc pour Dames et Messieurs, et nous allons nous en débarrasser au plus bas prix possible. Chas. Desjardins et Cie, 1537 rue St-Catherine. 24, 25, 26, 29.

La fin d'une grande manufacture de pardessus et manteaux en caoutchouc.

Nous venons d'acheter une quantité considérable de pardessus et manteaux en caoutchouc pour Dames et Messieurs, et nous allons nous en débarrasser au plus bas prix possible. Chas. Desjardins et Cie, 1537 rue St-Catherine. 24, 25, 26, 29.

La fin d'une grande manufacture de pardessus et manteaux en caoutchouc.

Nous venons d'acheter une quantité considérable de pardessus et manteaux en caoutchouc pour Dames et Messieurs, et nous allons nous en débarrasser au plus bas prix possible. Chas. Desjardins et Cie, 1537 rue St-Catherine. 24, 25, 26, 29.

La fin d'une grande manufacture de pardessus et manteaux en caoutchouc.

Nous venons d'acheter une quantité considérable de pardessus et manteaux en caoutchouc pour Dames et Messieurs, et nous allons nous en débarrasser au plus bas prix possible. Chas. Desjardins et Cie, 1537 rue St-Catherine. 24, 25, 26, 29.

La fin d'une grande manufacture de pardessus et manteaux en caoutchouc.

Nous venons d'acheter une quantité considérable de pardessus et manteaux en caoutchouc pour Dames et Messieurs, et nous allons nous en débarrasser au plus bas prix possible. Chas. Desjardins et Cie, 1537 rue St-Catherine. 24, 25, 26, 29.

La fin d'une grande manufacture de pardessus et manteaux en caoutchouc.

Nous venons d'acheter une quantité considérable de pardessus et manteaux en caoutchouc pour Dames et Messieurs, et nous allons nous en débarrasser au plus bas prix possible. Chas. Desjardins et Cie, 1537 rue St-Catherine. 24, 25, 26, 29.

A HOMESTEAD

La grève d'Homestead est virtuellement terminée ; depuis deux jours, près de quatre cents ouvriers se sont présentés aux usines Carnegie pour continuer le travail, et à de rares exceptions près ils ont été acceptés. On les a fait entrer par six ou sept à la fois dans le bureau du surintendant, M. Schwab, qui après les avoir interrogés un à un les a répartis entre les divers ateliers.

C'était pour la plupart des journaliers et des mécaniciens qui, dans une réunion tenue le matin, avaient décidé de mettre fin à la grève, au moins ce qui les concernait, car les ouvriers appartenant à l'Amalgamated Association ont l'intention de continuer la grève afin d'obliger, disent-ils, la compagnie Carnegie à reconnaître leur association.

En même temps commençait devant les tribunaux de Pittsburgh le procès de Sylvester Greiderow, un des grévistes d'Homestead, accusé d'assassinat lors de l'explosion du 6 juillet dernier. C'est le premier procès de ce genre qui vient devant la cour d'assises, aussi la foule était-elle grande au palais de justice. A l'appel de la cause, Critchlow a été déclaré coupable de l'acte qu'il "plaidait non-coupable". La première audience a été consacrée tout entière à la formation du jury.

UNE INVASION D'ECUREUILS

Depuis quelques semaines les environs du Potersville (Kentucky) sont absolument envahis par des écurieils gris qui sont arrivés en bandes nombreuses et qui font le désespoir des fermiers. En une nuit, ces rongeurs dévastaient des champs entiers de maïs et de blé, et les grèves, on a vu leur faire la chasse et en abattre un grand nombre à coups de fusil, plus on en tue plus il semble y en avoir. Il est même arrivé à un fermier, M. Mingo, une aventure à laquelle les sceptiques trouveront sans doute un faux merveilleux. M. Mingo était en train de déjeuner quand il a entendu des mugissements plaintifs partir d'une prairie où il avait mené paître sa vache. Il s'y est rendu aussitôt, armé d'un gourdin et accompagné de ses chiens.

Il a rencontré une vache d'un grand âge, couchée sur le dos, les pattes devant son ventre, ces animaux lui déchiraient la peau, lui rongeaient la chair ; ils lui avaient crevé les yeux et en partie dévoré les oreilles, et malgré ses efforts la vache ne pouvait parvenir à se débarrasser de cette bordée de rongeurs affamés. Avec son gourdin et les secours de ses chiens, le fermier a eu toutes les peines du monde à mettre les écurieils en fuite, mais il n'a pas pu sauver sa vache qui, horriblement lésée, a été portée dans la partie du champ où elle se trouvait et est morte quelques instants après.

BIBLIOGRAPHIE

Les Malfaiteurs Littéraires, par le P. Etienne Cornut, S. J.—Les journalistes.—Les romanciers.—Le théâtre.—Les poètes.—Les critiques.—Les historiens et les philosophes.—Les philosophes.—Un beau volume in-12, 612 p., 88 cent. Librairie C. O. Beauchemin & Fils, Montréal.

Certains lecteurs ont trouvé mes appréciations sévères ; d'autres regrettaient que je n'aie rien dit sur quelques livres ou écrivains qui méritent une mention spéciale. Je résume tout un petit nombre de textes rapportés à l'appui de mes assertions. Ma réponse sera courte.

Je ne crois pas avoir dépassé mes droits, je ne demande même si cela est possible car la corruption de la religion est perpétuellement bafouée la pudeur outragée, la famille et l'ordre social minés dans leurs fondements. Ce que j'ai dit ça et là des personnes tristes et malades.

La profonde immoralité de la presse française ne fait en ce moment doute pour personne ; c'est pourquoi toutes parts ; à Paris et dans la province des hommes d'initiative et de courage s'organisent pour résister à ce débordement. Je résume tout un petit nombre de textes rapportés à l'appui de mes assertions. Ma réponse sera courte.

Je ne crois pas avoir dépassé mes droits, je ne demande même si cela est possible car la corruption de la religion est perpétuellement bafouée la pudeur outragée, la famille et l'ordre social minés dans leurs fondements. Ce que j'ai dit ça et là des personnes tristes et malades.

La profonde immoralité de la presse française ne fait en ce moment doute pour personne ; c'est pourquoi toutes parts ; à Paris et dans la province des hommes d'initiative et de courage s'organisent pour résister à ce débordement. Je résume tout un petit nombre de textes rapportés à l'appui de mes assertions. Ma réponse sera courte.

Je ne crois pas avoir dépassé mes droits, je ne demande même si cela est possible car la corruption de la religion est perpétuellement bafouée la pudeur outragée, la famille et l'ordre social minés dans leurs fondements. Ce que j'ai dit ça et là des personnes tristes et malades.

La profonde immoralité de la presse française ne fait en ce moment doute pour personne ; c'est pourquoi toutes parts ; à Paris et dans la province des hommes d'initiative et de courage s'organisent pour résister à ce débordement. Je résume tout un petit nombre de textes rapportés à l'appui de mes assertions. Ma réponse sera courte.